

effectifs sont de moins en moins nombreux. Nous insistons sur l'importance d'une nouvelle orientation. Nous avons mis l'organisation des mesures d'urgence à l'épreuve, mais pour que la tâche soit efficace, nous devrions inclure dans notre appareil militaire le contrôle de la pollution, SUCO, la Compagnie des jeunes Canadiens et même le domaine forestier, programmes auxquels on donne actuellement une importance secondaire.

Je ne veux pas dire que nous devrions poursuivre ces programmes sous une surveillance strictement militaire, mais plutôt que nous devrions le faire en modifiant le ministère de la Défense, en restructurant, en absorbant et en variant les obligations de plusieurs de ces organismes auxquels se voue et s'intéresse la jeunesse. Ainsi, nous pourrions finir par accomplir ce travail, que ce soit dans cinq, six ou dix ans. Il faudra dépenser une grosse somme d'argent et d'énergie pour intéresser les personnes les plus dévouées. Le député de Saint-Denis (M. Prud'homme) m'accuse de plagier son discours. J'espère que non. J'espère qu'il pourra exposer après moi bien des idées personnelles que je connais.

Permettez-moi de revenir à ce vaste problème, parce que je sais qu'il existe un problème. Vous ne pouvez tout simplement pas apostropher un général en lui disant: «Vous allez modifier le rôle traditionnel militaire de l'armée et vous charger des travaux de la Compagnie des jeunes Canadiens, du SUCO, de la lutte contre la pollution, etc.» A cela le colonel Blimp répondrait: «Mon Dieu, c'est impossible, nous sommes des militaires.» Cependant, nous avons maintenant un ministre de la Défense nationale (M. Macdonald) jeune et complètement nouveau qui n'est pas exactement enchanté de toute cette idée du réseau mince, de canons partout et de la charge de la brigade légère.

Sauf erreur, le premier ministre (M. Trudeau) a dit que son concept de la défense n'est pas aussi étroit que celui des anciens premiers ministres. Quoi qu'il en soit, nous possédons au sein de notre effectif militaire un cadre de personnes disciplinées dont nous aurons besoin pour exécuter ces tâches. Si nous y introduisions l'idée de la lutte contre la pollution, cela ne signifie pas que nous devrions attendre un an pour le faire parce que, si cette idée est acceptée, chacun se rendra compte que plus vite ce sera fait, mieux cela sera. Il n'y a aucune raison pour, qu'en-tre-temps, ces gens ne soient pas regroupés et formés. Ce travail ne peut être réalisé sans des gens formés. Nous disposons de dix camps militaires vacants en excellent état. On peut les faire occuper et obtenir de l'argent. Il est possible d'attribuer ce rôle double ou triple à l'ensemble de la structure militaire actuelle.

Ce travail nécessitera beaucoup de travailleurs manuels car aucune machine n'existe qui soit capable de l'exécuter. Les problèmes surgissent journellement et il est indispensable que les travaux commencent presque immédiatement. Si le gouvernement proposait cette idée, une large part du malaise qui règne dans l'économie serait supprimée. Cela constituerait en soi un fort stimulant à embaucher davantage de main-d'œuvre et constituerait une solution à ce qu'on considère actuellement comme un problème insoluble. Le SUCO qui fait partie de notre aide extérieure devrait y participer. Cette organisation est à l'heure actuelle totalement indépendante mais il n'y a aucune raison pour ne pas l'englober. Cela est également vrai pour la CJC. Il n'est pas nécessaire de

[M. Otto.]

dire à tous nos jeunes qu'ils devront participer à la lutte contre la pollution car tous ne s'y intéressent peut-être pas.

Mais ils s'intéressent peut-être à l'aide extérieure, à l'enseignement, au travail social ou à d'autres projets avancés qui peuvent tous faire partie du programme. Rien au monde ne pourrait empêcher que cela réussisse. Ceci dit, dois-je compter que le gouvernement va relever le défi? J'en doute.

• (5.50 p.m.)

Il y a six ans environ, le 24 septembre 1964, j'ai fait un discours à la Chambre. Nous examinons les crédits du ministère des Pêches. Je ne m'éloigne pas du sujet à l'étude, monsieur l'Orateur. Je veux seulement indiquer pourquoi je doute que le gouvernement procède à cette réforme. Voici ce que j'ai dit à cette occasion:

J'en ai vu (des navires-usines), que la plupart des députés ne croiraient jamais qu'ils puissent exister. Ces navires étrangers ont à leur bord du matériel de bureau pouvant avantageusement se comparer à ce qu'on peut trouver dans le bureau d'une compagnie d'assurance. Ils ont des chambres frigorifiques, des ateliers de séchage et de mise en boîtes. J'ai même vu un navire doté d'une usine fabriquant des boîtes sur place. Ces navires-usines vident nos mers comme des aspirateurs géants prenant tout le poisson qui s'y trouve. Mais que faisons-nous?

J'ai posé la question au ministre de l'époque qui est maintenant à l'autre endroit. Je le répète, c'était il y a six ans. Sa première réaction a été qu'il n'avait jamais entendu parler de navires-usines et qu'il était tout à fait convaincu que ceux-ci ne mettraient jamais en danger les pêcheries canadiennes. En 1970, nous avons à affronter le problème des navires-usines qui est censé être tout à fait nouveau. Nous avons eu six ans pour y voir. Notez bien, c'était un autre gouvernement.

Une voix: Mais la même bande.

M. Otto: Ce n'est pas la même bande, mais d'après les discours entendus aujourd'hui, l'opinion générale semble être que nous avons un problème immédiat auquel il faut une solution immédiate et que, de toute façon, le problème de la jeunesse va disparaître en un tournemain. Monsieur l'Orateur, ce n'est pas le cas. Je recommanderais donc instamment au ministre et au gouvernement de rechercher une solution sans espérer faire des merveilles du jour au lendemain. Que le gouvernement ne s'imagine pas que le problème de la jeunesse va se résorber avec la relance de l'économie. Il s'aggrave constamment. L'an prochain, ce sera pire, et l'année suivante, plus grave encore. Quant au service militaire obligatoire, si nous l'adoptons, je dois vous avertir que nos jeunes gens ne se contenteront pas de parcourir le carré d'exercice. C'est inutile. Cela peut absorber une partie de l'énergie, mais cela ne donnera pas un programme acceptable et pratique.

Il revient maintenant au gouvernement de décider s'il prendra des mesures au jour le jour, d'urgence en urgence, ou s'il prévoira l'avenir, sachant bien qu'il s'agit d'un problème qui va prendre de l'ampleur. Nous n'en sommes pas responsables, par plus que l'opposition. C'est le fruit de la complexité d'une société évoluée.

Je regrette que le ministre soit absent, monsieur l'Orateur, et aussi que l'éminence grise que j'ai mentionnée n'ait pas écouté; mais j'espère qu'ils liront ce discours dans le *hansard*. J'espère que le premier ministre (M. Trudeau) finira par comprendre qu'il a été élu pour